



## OPA MADSLD au Ministère de la Défense Réunion à Bordeaux 14 septembre 2015

Présents : Jean Louis LACLAVERIE (USID Bordeaux), Bruno PETIT (USID antenne Avord), Michel COUVELARD, (USID Cazaux), Stéphane BOINEAU (USID Cazaux), Christian VALLAUD (USID Antenne Souge), Hervé DELVOY (USID Rochefort), Patrick SAUZEAU (USID Rochefort), Maurice BARLA ( Secrétaire national, ex AVORD) ,Charles BREUIL (Secrétaire Général)

Ils ne sont peut être plus qu'une centaine en France, les OPA transférés du ministère de l'Équipement au ministère de la Défense. Ils sont mis à disposition sans limitation de durée depuis 2011, le ministère ayant été dans l'obligation de créer un décret de mise à disposition pour les transférer puisqu'auparavant les OPA ne pouvaient être recrutés et employés qu'au ministère de l'Équipement dans les parcs et bases aériennes comme le stipule notre décret statutaire de 1965.



Ces OPA ont eu souvent la sensation d'être les oubliés tant ils n'intéressent plus leur ministère d'origine devenu ministère de l'Écologie et le MINDEF qui les emploie sans reconnaissances de leurs postes et de leurs qualifications.

Le SNOPA au congrès du Verdon a décidé de prendre en considération les problématiques de ces OPA. Tout d'abord par l'intermédiaire de deux camarades : Jean Louis LACLAVERIE et Bruno PETIT qui ont rapidement procédé à un recensement et lancé un questionnaire pour saisir les problèmes et revendications des camarades.

Dans un premier temps une quinzaine d'OPA ont répondu au questionnaire et c'est ainsi qu'il a été décidé d'organiser une 1<sup>ère</sup> réunion dans la région sud ouest.

Nous étions neuf ce lundi matin à Bordeaux au local syndical de la DDTM, la réunion s'est tenue avec des camarades venus des USID de BORDEAUX, CAZEAUX, SOUGE ROCHEFORT et d'AVORD en présence de Charles Breuil et Maurice BARLA du secrétariat national du SNOPA..

Les échanges ont porté sur la position et l'avenir des OPA au MINDEF, plus généralement sur l'avenir des OPA dans la fonction Publique, sur leur évolution statutaire.

Sur la position des OPA au sein du MINDEF, beaucoup ont pointé l'absence de fiches de postes qui contribuent à la non reconnaissance de leur emploi et leurs qualifications, et à les

assimiler à des catégories C. La cohabitation avec les militaires n'est pas toujours facile et les surcharges de travail sont de plus en plus lourdes à supporter.

Nous avons fait le point sur l'évolution statutaire dont nous ne savons toujours pas si elle va se décliner au niveau ministériel ou interministériel. Tous sont conscients qu'un scénario qui consisterait à prévoir un nouveau statut que pour les nouveaux recrutés condamnerait à court terme les OPA.

Par contre, ils ne seraient pas opposés à étudier la fonctionnarisation si l'évolution se profilait au niveau ministériel à condition qu'elle se fasse au minimum sur les bases de la loi de transfert des parcs dans la FPT.

Ce débat fut l'occasion de répertorier les missions et les emplois qui se répartissent en l'exécution de travaux en régie, le suivi de contrats de maintenance et les études de marché pour tout ce qui concerne les bâtiments et les infrastructures. Comme dans les autres ministères, l'externalisation des missions vers le secteur privé contribue à la suppression d'emplois civils.

Sur l'avenir de leur service, si aucun n'est menacé de restructuration, la question a été abordée d'un éventuel retour vers des services du MEDDE. Celui est possible juridiquement puisque le décret de MAD prévoit qu'en cas de MADSLD, l'ouvrier mis à disposition depuis au moins douze mois est réintégré en surnombre.



Ce premier échange au niveau régional a permis aux camarades de se connaître et d'échanger sur leurs problèmes mais aussi de construire des revendications.

Cette réunion a permis de prendre les décisions suivantes :

- **La nécessité de se revoir, d'échanger régulièrement et d'élargir le réseau des camarades : pour cela prendre contact avec Jean Louis LACLAVERIE ( [jean-louis.laclaverie@intradef.gouv.fr](mailto:jean-louis.laclaverie@intradef.gouv.fr)) ou Bruno PETIT ([bruno.petit@intradef.gouv.fr](mailto:bruno.petit@intradef.gouv.fr))**
- **les revendications seront abordées à la réunion plénière OS/DRH du 29 septembre à Paris, le SNOPA a demandé de les mettre à l'ordre du jour.**
- **Invitation à une prochaine CE du SNOPA pour construire un cahier revendicatif et un plan d'action**
- **Demander une réunion à la DRH sur la situation des OPA MADSLD MINDEF**